

# ESDRAS

## Chapitre 1

1 ▪ Et la première année de Cyrus,<sup>1</sup> roi de Perse, afin que fût accomplie la parole de l'Éternel [dite] par la bouche de Jérémie, l'Éternel réveilla l'esprit de Cyrus, roi de Perse; et il fit une proclamation dans tout son royaume, et la publia aussi par écrit, disant:

— <sup>1</sup> *date: A.C. 536.*

2 Ainsi dit Cyrus, roi de Perse: L'Éternel, le Dieu des cieux, m'a donné tous les royaumes de la terre, et il m'a chargé de lui bâtir une maison à Jérusalem, qui est en Juda.

3 Qui d'entre vous, quel qu'il soit, est de son peuple, — que son Dieu soit avec lui, et qu'il monte à Jérusalem, qui est en Juda, et qu'il bâtisse la maison de l'Éternel, le Dieu d'Israël (lui est Dieu), à Jérusalem.

4 Et celui qui est de reste, dans tous les lieux où chacun séjourne, que les hommes du lieu lui viennent en aide, avec de l'argent, et avec de l'or, et avec des biens, et avec du bétail, outre les offrandes volontaires pour la maison de Dieu qui est à Jérusalem.

5 ▪ Alors se levèrent les chefs des pères de Juda et de Benjamin, et les sacrificateurs et les lévites, tous ceux dont Dieu avait réveillé l'esprit, afin de monter pour bâtir la maison de l'Éternel qui est à Jérusalem.

6 Et tous ceux qui les entouraient les aidèrent avec des objets d'argent, avec de l'or, avec des biens, et avec du bétail, et avec des choses précieuses, outre tout ce qu'on offrit volontairement.

7 Et le roi Cyrus fit sortir les ustensiles de la maison de l'Éternel, que Nebucadnetsar avait fait sortir de Jérusalem et qu'il avait mis dans la maison de son dieu.

8 Et Cyrus, roi de Perse, les fit sortir par Mithredath, le trésorier, qui les compta à Sheshbatsar<sup>1</sup>, prince de Juda.

— <sup>1</sup> *nom chaldéen de Zorobabel; voir 2:2.*

9 Et en voici le nombre: trente bassins<sup>1</sup> d'or, mille bassins<sup>1</sup> d'argent, vingt-neuf couteaux,

— <sup>1</sup> *bassin plat, soit pour recevoir le sang, soit pour les offrandes de fine farine. Comparer Nombres 7:13 et 1 Rois 7:40; le mot ne se trouve qu'ici.*

10 trente coupes<sup>1</sup> d'or, quatre cent dix coupes<sup>1</sup> d'argent de second ordre, [et] mille autres ustensiles;

— <sup>1</sup> *gobelets à couvercle, ici et 8:27, et 1 Chron. 28:17.*

11 tous les ustensiles d'or et d'argent étaient [au nombre de] cinq mille quatre cents. Sheshbatsar apporta le tout lorsqu'on fit monter de Babylone à Jérusalem ceux de la transportation.

## Chapitre 2

1 ▪ Et voici ceux<sup>1</sup> de la province qui remontèrent de la captivité de ceux qui avaient été transportés, lesquels Nebucadnetsar, roi de Babylone, avait transportés à Babylone, et qui retournèrent à Jérusalem et en Juda, chacun à sa ville,

— <sup>1</sup> *litt.*: les fils.

2 lesquels vinrent avec Zorobabel, Jéshua, Néhémie, Seraïa, Reélaïa, Mardochée, Bilshan, Mispar, Bigvaï, Rehum, [et] Baana.

▪ Nombre des hommes du peuple d'Israël:

3 ▪ Les fils de Parhosh, deux mille cent soixante-douze;

4 les fils de Shephatia, trois cent soixante-douze;

5 les fils d'Arakh, sept cent soixante-quinze;

6 les fils de Pakhath-Moab, des fils de Jéshua [et de] Joab, deux mille huit cent douze;

7 les fils d'Élam, mille deux cent cinquante-quatre;

8 les fils de Zattu, neuf cent quarante-cinq;

9 les fils de Zaccai, sept cent soixante;

10 les fils de Bani, six cent quarante-deux;

11 les fils de Bébaï, six cent vingt-trois;

12 les fils d'Azgad, mille deux cent vingt-deux;

13 les fils d'Adonikam, six cent soixante-six;

14 les fils de Bigvaï, deux mille cinquante-six;

15 les fils d'Adin, quatre cent cinquante-quatre;

16 les fils d'Ater, [de la famille] d'Ézéchias quatre-vingt-dix-huit;

17 les fils de Bétsaï, trois cent vingt-trois;

18 les fils de Jora, cent douze;

19 les fils de Hashum, deux cent vingt-trois;

20 les fils de Guibbar, quatre-vingt-quinze;

21 les fils de Bethléhem, cent vingt-trois;

22 les hommes de Netopha, cinquante-six;

23 les hommes d'Anathoth, cent vingt-huit;

24 les fils d'Azmaveth, quarante-deux;

25 les fils de Kiriath-Arim, de Kephira et de Beéroth, sept cent quarante-trois;

26 les fils de Rama et de Guéba, six cent vingt et un;

27 les hommes de Micmas, cent vingt-deux;

28 les hommes de Béthel et d'Aï deux cent vingt-trois;

29 les fils de Nebo, cinquante-deux;

30 les fils de Magbish, cent cinquante-six;

31 les fils de l'autre Élam, mille deux cent cinquante-quatre;

32 les fils de Harim, trois cent vingt;

33 les fils de Lod, de Hadid et d'Ono, sept cent vingt-cinq;

34 les fils de Jéricho, trois cent quarante-cinq;

35 les fils de Senaa, trois mille six cent trente.

36 ▪ Sacrificateurs: les fils de Jedahia, de la maison de Jéshua, neuf cent soixante-treize;

37 les fils d'Immer, mille cinquante-deux;  
38 les fils de Pashkhur, mille deux cent quarante-sept;  
39 les fils de Harim, mille dix-sept.

40 ▪ Lévités: les fils de Jéshua et de Kadmiel, d'entre les fils d'Hodavia, soixante-quatorze.

41 ▪ Chantres: les fils d'Asaph, cent vingt-huit.

42 ▪ Fils des portiers: les fils de Shallum, les fils d'Ater, les fils de Talmon, les fils d'Akkub, les fils de Hatita, les fils de Shobaï, en tout cent trente-neuf.

43 ▪ Nethiniens<sup>1</sup>: les fils de Tsikha, les fils de Hasupha, les fils de Tabbaoth,  
— <sup>1</sup> voir la note à 1 Chroniques 9: 2.

44 les fils de Kéros, les fils de Siaha, les fils de Padon,

45 les fils de Lebana, les fils de Hagaba, les fils d'Akkub,

46 les fils de Hagab, les fils de Shamlai, les fils de Hanan,

47 les fils de Guiddel, les fils de Gakhar, les fils de Reaïa,

48 les fils de Retsin, les fils de Nekoda, les fils de Gazzam,

49 les fils d'Uzza, les fils de Paséakh, les fils de Bésaï,

50 les fils d'Asna, les fils de Meünim<sup>1</sup>, les fils de Nephusim<sup>2</sup>,

— <sup>1</sup> ou: des Maonites. — <sup>2</sup> ou: des Nephusites.

51 les fils de Bakbuk, les fils de Hakupha, les fils de Harkhur,

52 les fils de Batsluth les fils de Mekhida, les fils de Harsha,

53 les fils de Barkos, les fils de Sisera, les fils de Thamakh,

54 les fils de Netsiakh, les fils de Hatipha.

55 ▪ Fils des serviteurs de Salomon: les fils de Sotaï, les fils de Sophéreth, les fils de Peruda,

56 les fils de Jaala, les fils de Darkon, les fils de Guiddel,

57 les fils de Shephatia, les fils de Hattil, les fils de Pokéreth-Hatsebaïm, les fils d'Ami.

58 ▪ Tous les Nethiniens et les fils des serviteurs de Salomon, trois cent quatre-vingt-douze.

59 ▪ Et voici ceux qui montèrent de Thel-Mélakh, de Thel-Harsha, de Kerub-Addan, d'Immer; mais ils ne purent pas montrer leurs maisons de pères et leur descendance<sup>1</sup>, s'ils étaient d'Israël:

— <sup>1</sup> litt.: semence.

60 les fils de Delaïa, les fils de Tobija, les fils de Nekoda, six cent cinquante-deux;

61 et des fils des sacrificateurs, les fils de Hobaïa<sup>1</sup>, les fils d'Hakkots, les fils de Barzillai, qui prit une femme d'entre les filles de Barzillai, le Galaadite, et fut appelé de leur nom.

— <sup>1</sup> hébreu: ici: Habaja.

62 Ceux-ci cherchèrent leur inscription généalogique, mais elle ne se trouva pas; et ils furent exclus, comme profanes, de la sacrificature.

63 Et le Thirshatha<sup>1</sup> leur dit qu'ils ne devaient point manger des choses très saintes, jusqu'à ce que fût suscité<sup>2</sup> un sacrificateur avec les urim et les thummim.  
— <sup>1</sup> titre du gouverneur, sous les Perses. — <sup>2</sup> litt.: se tint là.

64 ▪ Toute la congrégation réunie était de quarante-deux mille trois cent soixante [personnes],  
65 sans compter leurs serviteurs et leurs servantes; ceux-ci [étaient au nombre de] sept mille trois cent trente-sept, et parmi eux, il y avait deux cents chanteurs et chanteuses.  
66 Ils avaient sept cent trente-six chevaux, deux cent quarante-cinq mulets,  
67 quatre cent trente-cinq chameaux, [et] six mille sept cent vingt ânes.

68 ▪ Et des chefs des pères, quand ils arrivèrent à la maison de l'Éternel qui est à Jérusalem, donnèrent volontairement pour la maison de Dieu, pour la relever sur son emplacement;  
69 ils donnèrent au trésor de l'œuvre, selon leur pouvoir, soixante et un mille dariques<sup>1</sup> d'or, et cinq mille mines d'argent, et cent tuniques de sacrificateurs.  
— <sup>1</sup> voir la note à 1 Chroniques 29:7.

70 ▪ Et les sacrificateurs, et les lévites, et ceux du peuple, et les chantres, et les portiers, et les Nethiniens, habitèrent dans leurs villes: tout Israël se trouva dans ses villes.

\*

## Chapitre 3

1 ▪ Et quand arriva le septième mois, les fils d'Israël étant dans leurs villes, le peuple s'assembla comme un seul homme à Jérusalem.  
2 Et Jéshua, fils de Jotsadak, et ses frères les sacrificateurs, et Zorobabel, fils de Shealthiel, et ses frères, se levèrent et bâtirent l'autel du Dieu d'Israël, pour y offrir des holocaustes, selon ce qui est écrit dans la loi de Moïse, homme de Dieu.  
3 Et ils établirent l'autel sur son emplacement; car la terreur des peuples de ces contrées était sur eux; et ils offrirent dessus des holocaustes à l'Éternel, les holocaustes du matin et du soir.  
4 Et ils firent la fête des tabernacles selon ce qui est écrit, et les holocaustes, jour par jour, selon leur nombre, selon l'ordonnance, le service de chaque jour<sup>1</sup> en son jour,  
— <sup>1</sup> litt.: la chose d'un jour.  
5 et après cela l'holocauste continu, et celui des nouvelles lunes et de tous les jours solennels de l'Éternel qui étaient sanctifiés, et [les holocaustes] de tous ceux qui offraient une offrande volontaire à l'Éternel.  
6 Depuis le premier jour du septième mois ils commencèrent à offrir des holocaustes à l'Éternel; mais les fondements du temple de l'Éternel n'étaient pas encore posés.  
7 Et ils donnèrent de l'argent aux tailleurs de pierres et aux charpentiers, et des vivres et des boissons et de l'huile aux Sidoniens et aux Tyriens, pour amener du

Liban des bois de cèdre à la mer de Japho<sup>1</sup>, suivant l'autorisation qu'ils avaient de Cyrus, roi de Perse.

— <sup>1</sup> ou: Joppé.

8 ▪ Et la seconde année de leur arrivée à la maison de Dieu à Jérusalem,<sup>1</sup> au second mois, Zorobabel, fils de Shealthiel, et Jéshua, fils de Jotsadak, et le reste de leurs frères, les sacrificateurs et les lévites, et tous ceux qui étaient venus de la captivité à Jérusalem, commencèrent; et ils établirent les lévites, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, pour surveiller l'œuvre de la maison de l'Éternel.

— <sup>1</sup> date: A.C. 536.

9 Alors Jéshua et ses fils et ses frères, Kadmiel et ses fils, les fils de Juda<sup>1</sup>, se tinrent là comme un seul [homme] pour surveiller ceux qui faisaient l'ouvrage dans la maison de Dieu, [et aussi] les fils de Hénadad, leurs fils et leurs frères, les lévites.

— <sup>1</sup> ou plutôt Hodavia; voir 2:40.

10 Et lorsque ceux qui bâtissaient posèrent les fondements du temple de l'Éternel, on fit assister les sacrificateurs revêtus [de leurs robes], avec des trompettes, et les lévites, fils d'Asaph, avec des cymbales, pour louer l'Éternel selon les directions de David, roi d'Israël.

11 Et ils s'entre-répondaient en louant et en célébrant l'Éternel: Car il est bon, car sa bonté envers Israël [demeure] à toujours. Et tout le peuple poussa de grands cris, en louant l'Éternel, parce qu'on posait les fondements de la maison de l'Éternel.

12 Et beaucoup d'entre les sacrificateurs, et d'entre les lévites, et d'entre les chefs des pères, les vieillards qui avaient vu la première maison, pleuraient à haute voix lorsque les fondements de cette maison furent posés devant leurs yeux, et beaucoup poussaient des cris de joie, en élevant leur voix;

13 et le peuple ne pouvait distinguer entre le bruit des cris de joie et la voix du peuple qui pleurait; car le peuple poussait de grands cris, et le bruit s'entendait au loin.

\*

## Chapitre 4

1 ▪ Et les ennemis de Juda et de Benjamin entendirent que les fils de la transportation bâtissaient le temple de l'Éternel, le Dieu d'Israël;

2 et ils s'approchèrent de Zorobabel et des chefs des pères, et leur dirent: Nous bâtirons avec vous, car nous recherchons votre Dieu, comme vous, et nous lui offrons des sacrifices depuis les jours d'Ésar-Haddon, roi d'Assyrie, qui nous a fait monter ici.

3 Et Zorobabel, et Jéshua, et le reste des chefs des pères d'Israël, leur dirent: Vous n'avez pas affaire avec nous pour bâtir une maison à notre Dieu, mais nous seuls, nous bâtirons à l'Éternel, le Dieu d'Israël, comme nous l'a commandé le roi Cyrus, roi de Perse.

4 Alors le peuple du pays rendit lâches les mains du peuple de Juda;

5 et ils leur firent peur de bâtir, et ils soudoyèrent contre eux des conseillers pour faire échouer leur plan, durant tous les jours de Cyrus, roi de Perse, et jusqu'au règne de Darius, roi de Perse.

6 ▪ Et sous le règne d'Assuérus, au commencement de son règne,<sup>1</sup> ils écrivirent une accusation contre les habitants de Juda et de Jérusalem.

— <sup>1</sup> *date*: A.C. 529.

7 Et aux jours d'Artaxerxès,<sup>1</sup> Bishlam, Mithredath, Tabeël et le reste de ses collègues, écrivirent à Artaxerxès, roi de Perse; et la lettre était écrite en écriture syriaque et traduite en syriaque:

— <sup>1</sup> *date*: A.C. 522.

8 Rehum, chancelier, et Shimshaï, secrétaire, écrivirent une lettre contre Jérusalem au roi Artaxerxès, en ces termes.

9 Alors Rehum, chancelier, et Shimshaï, secrétaire, et le reste de leurs collègues, les Dinites, les Apharsathkites, les Tarpelites, les Apharsites, les Arkévites, les Babyloniens, les Susankites, les Déhaviens, les Élamites,

10 et le reste des peuplades que le grand et noble Osnappar transporta et fit habiter dans les villes<sup>1</sup> de Samarie et dans le reste [du pays] de ce côté du fleuve<sup>2</sup>, etc...

— <sup>1</sup> *ou, litt.*: la ville. — <sup>2</sup> *litt.*: de l'autre côté du fleuve, c. à d. le pays situé à l'ouest de l'Euphrate.

11 C'est ici la copie de la lettre qu'ils lui envoyèrent: Au roi Artaxerxès: Tes serviteurs, les hommes de ce côté du fleuve, etc.

12 Que le roi sache que les Juifs qui sont montés de chez toi vers nous [et] sont venus à Jérusalem, bâtissent la ville rebelle et méchante, et que les murailles s'achèvent, et qu'ils restaurent<sup>1</sup> les fondements.

— <sup>1</sup> *litt.*: lient ensemble.

13 Que le roi sache donc que si cette ville est bâtie et que ses murailles s'achèvent, ils ne payeront ni tribut, ni impôt, ni péage, et, plus tard, cela portera préjudice aux rois.

14 Or comme nous mangeons<sup>1</sup> le sel du palais, et qu'il n'était pas convenable pour nous de voir qu'on faisait tort au roi, à cause de cela nous avons envoyé et nous avons informé le roi,

— <sup>1</sup> *litt.*: salons.

15 afin qu'on cherche dans le livre des annales de tes pères: et tu trouveras dans le livre des annales et tu sauras que cette ville est une ville rebelle, et qu'elle a porté préjudice aux rois et aux provinces, et que, dès les jours anciens, on y a fait des séditions; c'est pourquoi cette ville a été détruite.

16 Nous faisons savoir au roi que si cette ville est rebâtie et que ses murailles s'achèvent, à cause de cela, tu n'auras plus de possession<sup>1</sup> de ce côté du fleuve.

— <sup>1</sup> *litt.*: portion.

17 ▪ Le roi envoya un rescrit à Rehum, chancelier, et à Shimshaï, secrétaire, et au reste de leurs collègues qui habitaient à Samarie, et dans le reste [du pays] de l'autre côté du fleuve: Paix, etc.

18 La lettre que vous nous avez envoyée a été lue exactement devant moi.

19 Et de par moi un ordre a été donné, et on a cherché, et on a trouvé que, dès les jours anciens, cette ville s'est soulevée contre les rois, et qu'il s'y est fait des révoltes et des séditions,



20 et qu'il y a eu sur Jérusalem de puissants rois qui ont régné sur tout ce qui est de l'autre côté du fleuve, et que le tribut, l'impôt, et le péage leur ont été payés.

21 Ainsi, donnez ordre de faire cesser ces hommes, et que cette ville ne soit pas bâtie, jusqu'à ce que l'ordre en soit donné de par moi.

22 Gardez-vous de manquer à faire cela: pourquoi le dommage augmenterait-il au préjudice des rois?

23 Alors, aussitôt que la copie de la lettre du roi Artaxerxès eut été lue devant Rehum et Shimshaï, le secrétaire, et leurs collègues, ils allèrent en hâte à Jérusalem vers les Juifs, et les firent cesser par force et par puissance.

24 Alors le travail de la maison de Dieu<sup>1</sup> qui est à Jérusalem cessa; et il fut arrêté jusqu'à la seconde année du règne de Darius<sup>2</sup>, roi de Perse.<sup>3</sup>

— <sup>1</sup> *Les parties du livre écrites en araméen sont: 4:8-16 et 18-23, et 7:12-26. Elles ont toujours: Élah au lieu d'Éloah (comparer Deut. 32:15).* — <sup>2</sup> Darius I, fils d'Hystaspe. — <sup>3</sup> *date: A.C. 519.*

\*

## Chapitre 5

1 ▪ Et les prophètes, Aggée le prophète, et Zacharie, fils d'Iddo, prophétisèrent aux Juifs qui étaient en Juda et à Jérusalem, au nom du Dieu d'Israël.

2 Alors Zorobabel, fils de Shealthiel, et Jéshua, fils de Jotsadak, se levèrent et commencèrent à bâtir la maison de Dieu qui est à Jérusalem; et avec eux, les prophètes de Dieu qui les assistaient.

3 En ce temps-là, Thathnaï, gouverneur de ce côté du fleuve, et Shethar-Boznaï, et leurs collègues, vinrent vers eux, et leur parlèrent ainsi: Qui vous a donné ordre de bâtir cette maison et d'achever cette muraille?

4 Alors nous leur dîmes<sup>1</sup> quels étaient les noms des hommes qui bâtissaient cet édifice.

— <sup>1</sup> *litt.: dîmes ainsi.*

5 Et l'œil de leur Dieu était sur les anciens des Juifs; et ils ne les firent pas cesser jusqu'à ce que l'affaire parvint à Darius; et alors ils répondirent par lettre à ce sujet.

6 ▪ Copie de la lettre que Thathnaï, gouverneur de ce côté du fleuve, et Shethar-Boznaï et ses collègues les Apharsakites, qui étaient de ce côté du fleuve, envoyèrent au roi Darius.

7 Ils lui envoyèrent un rapport dans lequel il était ainsi écrit: Au roi Darius, toute paix!

8 Qu'il soit connu du roi que nous sommes allés dans la province de Juda, à la maison du grand Dieu; et elle se bâtit avec de grandes pierres<sup>1</sup>, et le bois se pose dans les murs; et cet ouvrage se poursuit avec zèle et prospère dans leurs mains.

— <sup>1</sup> *litt.: pierres qu'on roule.*

9 Alors nous avons interrogé ces anciens, nous leur avons parlé ainsi: Qui vous a donné ordre de bâtir cette maison et d'achever cette muraille?

10 Et nous leur demandâmes aussi leurs noms pour te les faire savoir, afin de t'écrire les noms des hommes qui sont les principaux parmi eux;

11 et ils répondirent ainsi, disant: Nous sommes les serviteurs du Dieu des cieux et de la terre, et nous bâtissons la maison qui fut bâtie anciennement, il y a bien des années; et un grand roi d'Israël l'a bâtie et achevée.

12 Mais quand nos pères provoquèrent le Dieu des cieux, il les livra en la main de Nebucadnetsar, roi de Babylone, le Chaldéen, et il détruisit cette maison et transporta le peuple à Babylone.

13 Mais la première année de Cyrus, roi de Babylone, le roi Cyrus donna ordre de bâtir cette maison de Dieu.

14 Et aussi les ustensiles d'or et d'argent de la maison de Dieu, que Nebucadnetsar a sortis du temple qui était à Jérusalem et a emportés dans le temple de Babylone, le roi Cyrus les sortit du temple de Babylone, et les livra au nommé Sheshbatsar, qu'il avait fait gouverneur;

15 et il lui dit: Prends ces ustensiles, va, place-les dans le temple qui est à Jérusalem, et qu'on bâtisse la maison de Dieu sur son emplacement.

16 Alors ce Sheshbatsar est venu et a posé les fondements de la maison de Dieu qui est à Jérusalem, et depuis lors jusqu'à présent elle se bâtit; mais elle n'est pas achevée.

17 Et maintenant, s'il semble bon au roi, qu'on recherche dans la maison des trésors du roi, qui est là à Babylone, s'il est vrai que, de par le roi Cyrus, ordre a été donné de bâtir cette maison de Dieu à Jérusalem; et que le roi nous envoie sa volonté sur cela.

## Chapitre 6

1 ▪ Alors le roi Darius donna ordre, et on chercha dans la maison des archives où étaient déposés les trésors, à Babylone.

2 Et on trouva à Akhmetha<sup>1</sup>, dans la capitale<sup>2</sup> qui est dans la province de Médie, un rouleau, et, dedans, un mémoire ainsi écrit:

— <sup>1</sup> *Ecbatane, capitale de la Grande Médie.* — <sup>2</sup> *ou: forteresse, château fort.*

3 La première année du roi Cyrus, le roi Cyrus donna l'ordre, touchant la maison de Dieu à Jérusalem: Que la maison soit bâtie pour être un lieu où l'on offre<sup>1</sup> des sacrifices, et que ses fondements soient solides. Sa hauteur sera de soixante coudées, sa largeur de soixante coudées,

— <sup>1</sup> *litt.: sacrifie.*

4 [avec] trois rangées de grandes pierres<sup>1</sup>, et une rangée de bois neuf; et que les dépenses soient payées par la maison du roi;

— <sup>1</sup> *litt.: pierres qu'on roule.*

5 et aussi que les ustensiles d'or et d'argent de la maison de Dieu, que Nebucadnetsar a sortis du temple de Jérusalem et a emportés à Babylone, soient rendus, et qu'on les porte au temple de Jérusalem, en leur lieu; et tu les placeras dans la maison de Dieu.

6 Ainsi, Thathnaï, gouverneur de l'autre côté du fleuve, Shethar-Boznaï, et leurs collègues, les Apharsakites, qui êtes de l'autre côté du fleuve, tenez-vous loin de là;

7 laissez se faire le travail de cette maison de Dieu. Que le gouverneur des Juifs et les anciens des Juifs bâtissent cette maison de Dieu sur son emplacement.



8 Et, de par moi, ordre est donné touchant ce que vous ferez à l'égard de ces anciens des Juifs pour la construction de cette maison de Dieu: Que, des biens du roi provenant du tribut de l'autre côté du fleuve, les dépenses soient promptement payées à ces hommes, pour qu'ils ne soient pas interrompus;

9 et que ce qui leur est nécessaire, jeunes taureaux, et béliers, et agneaux, pour les holocaustes au Dieu des cieux, froment, sel, vin, et huile, selon l'ordre des sacrificateurs qui sont à Jérusalem, leur soit donné, jour par jour, sans manquer, 10 afin qu'ils offrent<sup>1</sup> de l'encens au Dieu des cieux et qu'ils prient pour la vie du roi et de ses fils.

— <sup>1</sup> offrir, *ici et verset 17, et 7:17, ailleurs: présenter.*

11 Et de par moi ordre est donné, que si quelque homme change ce rescrit, un bois soit arraché de sa maison et dressé, et qu'il y soit attaché, et que sa maison soit réduite en un tas de fumier à cause de cela.

12 Et que le Dieu qui y a fait demeurer son nom renverse tout roi et peuple qui étendrait sa main pour changer [et] pour détruire cette maison de Dieu qui est à Jérusalem. Moi, Darius, j'ai donné [cet] ordre; qu'il soit promptement exécuté.

13 ▪ Alors Thathnaï, gouverneur de ce côté du fleuve, Shethar-Boznaï, et leurs collègues, firent ainsi promptement, selon [l'ordre] que le roi Darius avait envoyé.

14 Et les anciens des Juifs bâtirent et prospérèrent par la prophétie d'Aggée, le prophète, et de Zacharie, fils d'Iddo. Et ils bâtirent et achevèrent, selon l'ordre du Dieu d'Israël et selon l'ordre de Cyrus, et de Darius, et d'Artaxerxès, roi de Perse.

15 Et cette maison fut achevée le troisième jour du mois d'Adar: c'était la sixième année du règne du roi Darius.<sup>1</sup>

— <sup>1</sup> date: A.C. 515.

16 ▪ Et les fils d'Israël, les sacrificateurs et les lévites, et le reste des fils de la transportation, célébrèrent la dédicace de cette maison de Dieu avec joie;

17 et ils offrirent pour la dédicace de cette maison de Dieu, cent taureaux, deux cents béliers, quatre cents agneaux, et, comme sacrifice pour le péché, pour tout Israël, douze boucs, selon le nombre des tribus d'Israël.

18 Et ils établirent les sacrificateurs dans leurs classes, et les lévites dans leurs divisions, pour le service de Dieu à Jérusalem, selon ce qui est écrit au livre de Moïse.

19 ▪ Et les fils de la transportation célébrèrent la Pâque le quatorzième [jour] du premier mois;

20 car les sacrificateurs et les lévites s'étaient purifiés comme un seul [homme]: ils étaient tous purs; et ils égorgèrent la pâque pour tous les fils de la transportation, et pour leurs frères les sacrificateurs, et pour eux-mêmes.

21 Et les fils d'Israël qui étaient de retour de la transportation [en] mangèrent, et, avec eux, tous ceux qui s'étaient séparés de l'impureté des nations du pays pour rechercher l'Éternel, le Dieu d'Israël.

22 Et ils célébrèrent la fête des pains sans levain pendant sept jours, avec joie; car l'Éternel les avait rendus joyeux, et il avait tourné vers eux le cœur du roi d'Assyrie, pour fortifier leurs mains dans l'œuvre de la maison de Dieu, du Dieu d'Israël.

\*

## Chapitre 7

1 ▪ Et après ces choses, sous le règne d'Artaxerxès<sup>1</sup>, roi de Perse, Esdras, fils de Seraïa, fils d'Azaria, fils de Hilkija,

— <sup>1</sup> très probablement: Artaxerxès I, dit Longue-Main.

2 fils de Shallum, fils de Tsadok, fils d'Akhitub,

3 fils d'Amaria, fils d'Azaria, fils de Meraïoth,

4 fils de Zerakhia, fils d'Uzzi, fils de Bukki,

5 fils d'Abishua, fils de Phinéas, fils d'Éléazar, fils d'Aaron, le chef des sacrificateurs,

6 — cet Esdras monta de Babylone: il était un scribe versé dans la loi de Moïse qu'avait donnée l'Éternel, le Dieu d'Israël. Et le roi lui accorda toute sa requête, selon que la main de l'Éternel, son Dieu, était sur lui.

7 (Et [un certain nombre] des fils d'Israël, et des sacrificateurs, et des lévites, et des chantres, et des portiers, et des Nethiniens, montèrent à Jérusalem, la septième année du roi Artaxerxès.)

8 Et il arriva à Jérusalem, le cinquième mois; c'était la septième année du roi.<sup>1</sup>

— <sup>1</sup> date: A.C. 468.

9 Car le premier [jour] du premier mois le projet de partir de Babylone fut arrêté<sup>1</sup>; et le premier [jour] du cinquième mois il arriva à Jérusalem, selon que la bonne main de son Dieu était sur lui.

— <sup>1</sup> selon d'autres: il commença de monter de Babylone.

10 Car Esdras avait disposé son cœur à rechercher la loi de l'Éternel, et à la faire, et à enseigner en Israël les statuts et les ordonnances.

11 ▪ Et c'est ici la copie de la lettre que le roi Artaxerxès donna à Esdras le sacrificateur, le scribe, scribe des paroles des commandements de l'Éternel et de ses statuts [donnés] à Israël:

12 Artaxerxès, roi des rois, à Esdras, sacrificateur, scribe accompli<sup>1</sup> de la loi du Dieu des cieux, etc.

— <sup>1</sup> selon quelques-uns ce mot signifie: [paix] parfaite; alors il faut traduire: scribe de la loi du Dieu des cieux, paix parfaite, etc.

13 De par moi ordre est donné que tous ceux du peuple d'Israël et de ses sacrificateurs et des lévites, qui, dans mon royaume, sont disposés à aller à Jérusalem avec toi, y aillent;

14 puisque tu es envoyé par<sup>1</sup> le roi et ses sept conseillers pour t'enquérir au sujet de Juda et de Jérusalem, selon la loi de ton Dieu, qui est dans ta main,

— <sup>1</sup> litt.: de devant.

15 et pour porter l'argent et l'or que le roi et ses conseillers ont librement offert au Dieu d'Israël, dont la demeure est à Jérusalem,

16 ainsi que tout l'argent et l'or que tu trouveras dans toute la province de Babylone, avec l'offrande volontaire du peuple et des sacrificateurs qui offrent volontairement pour la maison de leur Dieu qui est à Jérusalem;

17 tu achèteras donc promptement, avec cet argent, des bœufs, des béliers, des agneaux, et leurs offrandes de gâteaux et leurs libations, et tu les offriras sur l'autel de la maison de votre Dieu, qui est à Jérusalem.

18 Et ce qu'il vous paraîtra bon à toi et à tes frères de faire avec le reste de l'argent et de l'or, faites-le selon la volonté de votre Dieu.

19 Et les ustensiles qui te sont donnés pour le service de la maison de ton Dieu, remets-les devant le Dieu de Jérusalem.

20 Et le reste des choses nécessaires pour la maison de ton Dieu que tu pourras avoir à donner, tu les donneras de la maison des trésors du roi.

21 Et de par moi, moi Artaxerxès, le roi, ordre est donné à tous les trésoriers de l'autre côté du fleuve, de faire promptement tout ce qu'Esdras, sacrificateur, scribe de la loi du Dieu des cieux, vous demandera,

22 jusqu'à cent talents d'argent, et jusqu'à cent cors de froment, et jusqu'à cent baths de vin, et jusqu'à cent baths d'huile, et du sel, sans prescription [de quantité]:

23 que tout ce qui est ordonné par le Dieu des cieux soit fait exactement pour la maison du Dieu des cieux; car pourquoi y aurait-il colère contre le royaume du roi et de ses fils?

24 Et nous vous faisons savoir que, sur tous les sacrificateurs et les lévites, chantres, portiers, Nethiniens, et serviteurs de cette maison de Dieu, il ne peut être levé aucun tribut, ni impôt, ni péage.

25 Et toi, Esdras, selon la sagesse de ton Dieu, laquelle est en ta main, établis des magistrats et des juges qui jugeront tout le peuple de l'autre côté du fleuve, tous ceux qui connaissent les lois de ton Dieu; et à celui qui ne les connaît pas, faites-les connaître;

26 et quiconque ne pratique pas la loi de ton Dieu et la loi du roi, qu'il en soit fait justice promptement, ou par la mort, ou par l'exil<sup>1</sup>, ou par la confiscation de ses biens, ou par l'emprisonnement.

— <sup>1</sup> *litt.*: déracinement.

27 ▪ Béni soit l'Éternel, le Dieu de nos pères, qui a mis de telles [pensées] dans le cœur du roi, d'orner la maison de l'Éternel qui est à Jérusalem,

28 et qui a étendu sur moi sa bonté devant le roi, et ses conseillers, et tous les puissants princes du roi! Et moi, je fus fortifié selon que la main de l'Éternel, mon Dieu, était sur moi, et je rassemblai d'Israël des chefs pour monter avec moi.

\*

## Chapitre 8

1 ▪ Et voici les chefs des pères et la généalogie de ceux qui montèrent avec moi de Babylone, sous le règne du roi Artaxerxès:

2 des fils de Phinéas, Guershom; des fils d'Ithamar, Daniel; des fils de David, Hattush;

3 des fils de Shecania, des fils de Parhosh, Zacharie, et avec lui, enregistrés par généalogies, les mâles, cent cinquante;

4 des fils de Pakhath-Moab, Élioénaï, fils de Zerakhia, et avec lui deux cents hommes<sup>1</sup>;

— <sup>1</sup> *litt.: mâles, dans tout ce passage.*

5 des fils de Shecania, le fils de Jakhaziel, et avec lui trois cents hommes;

6 et des fils d'Adin, Ébed, fils de Jonathan, et avec lui cinquante hommes;

7 et des fils d'Élam, Ésaïe, fils d'Athalia, et avec lui soixante-dix hommes;

8 et des fils de Shephatia, Zebadia, fils de Micaël, et avec lui quatre-vingts hommes;

9 [et] des fils de Joab, Abdias, fils de Jekhiel, et avec lui deux cent dix-huit hommes;

10 et des fils de Shelomith, le fils de Josiphia, et avec lui cent soixante hommes;

11 et des fils de Bébaï, Zacharie, fils de Bébaï, et avec lui vingt-huit hommes;

12 et des fils d'Azgad, Jokhanan, fils d'Hakkatan, et avec lui cent dix hommes;

13 et des fils d'Adonikam, les derniers, et ce sont ici leurs noms: Éliphéleth, Jehiel, et Shemahia, et avec eux soixante hommes;

14 et des fils de Bigvaï, Uthaï et Zabbud, et avec eux soixante- dix hommes,

15 ▪ Et je les rassemblai vers le fleuve qui s'en va vers Ahava, et nous campâmes là trois jours; et je considérai le peuple et les sacrificateurs, et je n'y trouvai aucun des fils de Lévi.

16 Alors j'envoyai chercher Éliézer, Ariel, Shemahia, et Elnathan, et Jarib, et Elnathan, et Nathan, et Zacharie, et Meshullam, qui étaient des chefs, et Joïarib, et Elnathan, hommes intelligents;

17 et je les envoyai à Iddo, qui était chef dans la localité [appelée] Casiphia, et je mis dans leurs bouches des paroles pour les dire à Iddo [et] à ses frères<sup>1</sup>, les Nethiniens, dans la localité [appelée] Casiphia, pour nous amener des serviteurs pour la maison de notre Dieu.

— <sup>1</sup> *texte incertain: nous suivons ici les Septante et la Vulgate.*

18 Et ils nous amenèrent, selon que la bonne main de notre Dieu était sur nous, un homme intelligent d'entre les fils de Makhli, fils de Lévi, fils d'Israël, et Shérébia et ses fils et ses frères, [au nombre de] dix-huit;

19 et Hashabia, et avec lui Ésaïe, d'entre les fils de Merari, ses frères et leurs fils, [au nombre de] vingt;

20 et des Nethiniens, que David et les princes avaient donnés pour le service des lévites, deux cent vingt Nethiniens, tous désignés par [leurs] noms.

21 Et là, près du fleuve Ahava, je publiai un jeûne, pour nous humilier devant notre Dieu, pour lui demander le vrai<sup>1</sup> chemin, pour nous et pour nos enfants, et pour tout notre avoir.

— <sup>1</sup> *hébreu: droit.*

22 Car j'avais honte de demander au roi des forces et de la cavalerie pour nous aider en chemin contre l'ennemi; car nous avons parlé au roi, en disant: La main de notre Dieu est en bien sur tous ceux qui le cherchent; et sa force et sa colère sont contre tous ceux qui l'abandonnent.

23 Et nous jeûnâmes, et nous demandâmes cela à notre Dieu, et il nous exauça.

24 ▪ Et je séparai douze des chefs des sacrificateurs, Shérébia, Hashabia, et dix de leurs frères avec eux,

25 et je leur pesai l'argent et l'or, et les ustensiles, l'offrande<sup>1</sup> pour la maison de notre Dieu, qu'avaient offerte le roi, et ses conseillers, et ses princes, et tout Israël qui se trouvait là.

— <sup>1</sup> ailleurs: offrande élevée.

26 Et je pesai en leurs mains six cent cinquante talents d'argent, et en ustensiles d'argent cent talents, [et] en or cent talents,

27 et vingt coupes<sup>1</sup> d'or valant mille dariques, et deux vases d'airain d'un beau brillant, précieux<sup>2</sup> comme l'or.

— <sup>1</sup> voir 1:10. — <sup>2</sup> litt.: désirables.

28 Et je leur dis: Vous êtes saints, [consacrés] à l'Éternel, et les ustensiles sont saints, et l'argent et l'or sont une offrande volontaire à l'Éternel, le Dieu de vos pères.

29 Veillez, et gardez-les jusqu'à ce que vous les pesiez devant les chefs des sacrificateurs et des lévites, et devant les chefs des pères d'Israël à Jérusalem, dans les chambres de la maison de l'Éternel.

30 Et les sacrificateurs et les lévites reçurent au poids l'argent et l'or, et les ustensiles, pour les porter à Jérusalem, à la maison de notre Dieu.

31 ▪ Et nous partîmes du fleuve Ahava le douzième [jour] du premier mois, pour aller à Jérusalem. Et la main de notre Dieu fut sur nous, et il nous délivra de la main de l'ennemi et de [toute] embûche sur le chemin.

32 Et nous arrivâmes à Jérusalem, et nous demeurâmes là trois jours.

33 Et le quatrième jour, l'argent et l'or et les ustensiles furent pesés dans la maison de notre Dieu, entre les mains de Meremoth, fils d'Urie, le sacrificateur (et avec lui [était] Éléazar, fils de Phinées, et avec eux Jozabad, fils de Jéshua, et Noadia, fils de Binnuï, lévites),

34 selon le nombre [et] selon le poids du tout; et en même temps tout le poids en fut inscrit.

35 Les fils de la transportation qui étaient revenus de la captivité présentèrent des holocaustes au Dieu d'Israël, douze taureaux pour tout Israël, quatre-vingt-seize béliers, soixante-dix-sept agneaux, douze boucs en sacrifice pour le péché, le tout en holocauste à l'Éternel.

36 Et ils remirent les édits du roi aux satrapes du roi et aux gouverneurs de ce côté du fleuve, et ceux-ci donnèrent leur appui au peuple et à la maison de Dieu.

\*

## Chapitre 9

1 ▪ Et quand ces choses furent terminées, les chefs s'approchèrent de moi, en disant: Le peuple d'Israël, et les sacrificateurs et les lévites, ne se sont pas séparés des peuples des pays, quant à leurs abominations, [savoir] celles des Cananéens, des Héthiens, des Phéréziens, des Jébusiens, des Ammonites, des Moabites, des Égyptiens, et des Amoréens,

2 car ils ont pris de leurs filles pour eux et pour leurs fils, et ont mêlé la semence sainte avec les peuples des pays; et la main des chefs et des gouverneurs<sup>1</sup> a été la première dans ce péché<sup>2</sup>.

— <sup>1</sup> *hébreu: segan, mot d'origine perse.* — <sup>2</sup> *ailleurs: infidélité; de même verset 4 et 10:6.*

3 Et quand j'entendis cela, je déchirai mon manteau et ma robe, et j'arrachai les cheveux de ma tête et ma barbe, et je m'assis désolé;

4 et vers moi s'assemblèrent tous ceux qui tremblaient aux paroles du Dieu d'Israël, à cause du péché de ceux qui avaient été transportés; et je restai assis, désolé, jusqu'à l'offrande du soir.

5 ▪ Et lors de l'offrande du soir, je me levai de mon humiliation, et, mon manteau et ma robe déchirés, je m'agenouillai, et j'étendis mes mains vers l'Éternel mon Dieu,

6 et je dis: Mon Dieu, je suis confus, et j'ai honte de lever ma face vers toi, ô mon Dieu; car nos iniquités se sont multipliées par-dessus nos têtes, et notre culpabilité a grandi jusqu'aux cieux.

7 Dès les jours de nos pères jusqu'à ce jour, nous avons été grandement coupables; et à cause de nos iniquités, nous, nos rois, nos sacrificateurs, nous avons été livrés en la main des rois des pays, à l'épée, à la captivité, et au pillage, et à la confusion de face, comme [il paraît] aujourd'hui;

8 et maintenant, pour un moment, nous est arrivée une faveur de la part de l'Éternel notre Dieu, pour nous laisser des réchappés et pour nous donner un clou<sup>1</sup> dans son saint lieu, afin que notre Dieu éclaire nos yeux et nous redonne un peu de vie dans notre servitude, car nous sommes serviteurs;

— <sup>1</sup> *ou: pieu.*

9 mais, dans notre servitude, notre Dieu ne nous a pas abandonnés, et il a étendu sa bonté sur nous devant les rois de perse, afin de nous redonner de la vie pour élever la maison de notre Dieu et pour restaurer ses ruines, et pour nous donner des murs en Juda et à Jérusalem.

10 Et maintenant, ô notre Dieu, que dirons-nous après cela? Car nous avons abandonné tes commandements,

11 que tu as commandés par tes serviteurs les prophètes, en disant: Le pays dans lequel vous entrez pour le posséder, est un pays rendu impur par l'impureté des peuples des pays, par les abominations dont ils l'ont rempli d'un bout à l'autre par leurs souillures.

12 Et maintenant, ne donnez pas vos filles à leurs fils, et ne prenez pas leurs filles pour vos fils, et ne cherchez pas leur paix ou leur bien, à jamais, afin que vous soyez forts, et que vous mangiez les biens<sup>1</sup> du pays, et que vous les laissiez en possession à vos fils à toujours.

— <sup>1</sup> *litt.: le bon.*

13 Et après tout ce qui nous est arrivé à cause de nos mauvaises œuvres et à cause de notre grand péché<sup>1</sup>...; mais toi, notre Dieu, tu nous as moins punis<sup>2</sup> que ne méritaient nos iniquités, et tu nous as donné une délivrance comme celle-ci;

— <sup>1</sup> *plutôt: culpabilité.* — <sup>2</sup> *ou: épargnés plus.*

14 — est-ce que nous retournerions à enfreindre tes commandements et à nous allier par mariage avec les peuples qui font<sup>1</sup> ces abominations? Ne serais-tu pas



courroucé contre nous jusqu'à nous consumer, en sorte qu'il n'y aurait ni reste ni réchappés?

— <sup>1</sup> *litt.*: peuples de.

15 Éternel, Dieu d'Israël, tu es juste, car nous sommes un reste de réchappés, comme [il paraît] aujourd'hui. Nous voici devant toi dans notre culpabilité, car, à cause de cela, on ne peut se tenir devant toi.

## Chapitre 10

1 ▪ Et comme Esdras priait et faisait sa confession, pleurant et se prosternant devant la maison de Dieu, il se rassembla vers lui, d'Israël, une très grande congrégation d'hommes et de femmes et d'enfants, car le peuple pleurait beaucoup.

2 Et Shecania, fils de Jekhiel, des fils d'Élam, prit la parole et dit à Esdras: Nous avons été infidèles à notre Dieu, et nous avons pris des femmes étrangères d'entre les peuples du pays. Mais maintenant, il y a espérance pour Israël à cet égard.

3 Et maintenant, faisons alliance avec notre Dieu pour renvoyer toutes les femmes et ceux qui sont nés d'elles, selon le conseil de mon seigneur et de ceux qui tremblent aux commandements de notre Dieu, et qu'il soit fait selon la loi.

4 Lève-toi, car la chose repose sur toi, et nous serons avec toi; sois fort et agis.

5 Et Esdras se leva, et il fit jurer aux chefs des sacrificateurs, des lévites, et de tout Israël, d'agir selon cette parole; et ils jurèrent.

6 Et Esdras se leva de devant la maison de Dieu, et alla dans la chambre de Jokhanan, fils d'Éliashib; et il entra là: il ne mangea point de pain et ne but point d'eau, car il menait deuil sur le péché de ceux qui avaient été transportés.

7 ▪ Et on fit passer en Juda et à Jérusalem un appel<sup>1</sup> à tous les fils de la transportation de se rassembler à Jérusalem,

— <sup>1</sup> *litt.*: voix.

8 et pour que quiconque ne viendrait pas dans les trois jours selon le conseil des chefs et des anciens, tous ses biens fussent confisqués<sup>1</sup>, et que lui-même fût séparé de la congrégation de ceux qui avaient été transportés.

— <sup>1</sup> *litt.*: voués à l'exécration.

9 ▪ Et tous les hommes de Juda et de Benjamin se rassemblèrent à Jérusalem dans les trois jours: c'était le neuvième mois, le vingtième [jour] du mois; et tout le peuple était assis dans la place de la maison de Dieu, tremblant à cause de cette affaire et à cause des pluies.

10 Et Esdras, le sacrificateur, se leva et leur dit: Vous avez été infidèles, et vous avez pris<sup>1</sup> des femmes étrangères, pour ajouter à la coulpe d'Israël.

— <sup>1</sup> *litt.*: fait habiter [avec vous / eux].

11 Et maintenant, faites confession à l'Éternel, le Dieu de vos pères, et faites ce qui lui est agréable, et séparez-vous des peuples du pays et des femmes étrangères.

12 Et toute la congrégation répondit et dit à haute voix: Oui, à nous de faire selon tes paroles;

13 mais le peuple est nombreux, et c'est la saison des pluies, et il n'y a pas moyen de se tenir dehors; et ce n'est pas l'œuvre d'un jour ni de deux, car nous avons grandement péché<sup>1</sup> dans cette affaire.

— <sup>1</sup> *ou: beaucoup d'entre nous ont péché.*

14 Que nos chefs donc, pendant cette affaire, se tiennent là pour toute la congrégation, et que tous ceux qui, dans nos villes, ont pris<sup>1</sup> des femmes étrangères, viennent à des époques déterminées, et avec eux les anciens de chaque ville et ses juges, jusqu'à ce que l'ardeur de la colère de notre Dieu soit détournée de nous.

15 Seuls, Jonathan, fils d'Asçaël, et Jakhzia, fils de Thikva, s'opposèrent à cela<sup>1</sup>; et Meshullam, et Shabthaï, le lévite, les appuyèrent.

— <sup>1</sup> *d'autres: se tinrent là pour cette [affaire].*

16 ▪ Et les fils de la transportation firent ainsi. Et Esdras, le sacrificateur, et des hommes qui étaient chefs des pères, furent séparés selon leurs maisons de pères, et tous par leurs noms. Et ils s'assirent le premier jour du dixième mois pour examiner l'affaire;

17 et, le premier jour du premier mois, ils en eurent fini avec tous les hommes qui avaient pris<sup>1</sup> des femmes étrangères.

— <sup>1</sup> *litt.: fait habiter [avec eux].*

18 Et, parmi les fils des sacrificateurs, il s'en trouva qui avaient pris des femmes étrangères: des fils de Jéshua, fils de Jotsadak, et de ses frères: Maascéïa, et Éliézer, et Jarib, et Guedalia.

19 Et ils s'engagèrent à renvoyer leurs femmes, et ils offrirent pour leur faute<sup>1</sup>, un bélier du troupeau comme offrande pour le délit.

— <sup>1</sup> *ailleurs: culpabilité, délit.*

20 Et des fils d'Immer: Hanani et Zebadia;

21 et des fils de Harim, Maascéïa, et Élie, et Shemahia, et Jekhiel, et Ozias;

22 et des fils de Pashkhur, Élioénaï, Maascéïa, Ismaël, Nethaneël, Jozabad et Elhasça.

23 Et des lévites: Jozabad, et Shimhi, et Kélaïa (c'est Kelita), Pethakhia, Juda, et Éliézer.

24 Et des chantres: Éliashib. Et des portiers: Shallum, et Télem, et Uri.

25 Et de ceux d'Israël: des fils de Parhosh, Ramia, et Jizzija, et Malkija, et Mijamin, et Éléazar, et Malkija, et Benaïa;

26 et des fils d'Élam, Matthania, Zacharie, et Jekhiel, et Abdi, et Jerémoth, et Élie;

27 et des fils de Zattu, Élioénaï, Eliashib, Matthania, et Jerémoth, et Zabad, et Aziza;

28 et des fils de Bébaï, Jokhanan, Hanania, Zabbaï, Athlaï;

29 et des fils de Bani, Meshullam, Malluc et Adaïa, Jashub, et Sheal, et Ramoth;

30 et des fils de Pakhath-Moab, Adna, et Kelal, Benaïa, Maascéïa, Matthania, Betsaleël, et Binnuï, et Manassé;

31 et les fils de Harim, Éliézer, Jishija, Malkija, Shemahia, Siméon,

32 Benjamin, Malluc, Shemaria;

33 des fils de Hashum, Mathnaï, Matthattha, Zabad, Éliphéleth, Jerémaï, Manassé, Shimhi;

34 des fils de Bani, Maadaï, Amram et Uel,

35 Benaïa, Bédia, Keluhu,  
36 Vania, Merémoth, Éliashib,  
37 Matthania, Mathnaï, et Jaasçaï,  
38 et Bani, et Binnuï, Shimhi,  
39 et Shélémia, et Nathan, et Adaïa,  
40 Macnadbaï, Shashaï, Sharaï,  
41 Azareël et Shélémia, Shemaria,  
42 Shallum, Amaria, Joseph;  
43 des fils de Nebo, Jehiel, Matthithia, Zabad, Zebina, Jaddaï et Joël, Benaïa.  
44 Tous ceux-ci avaient pris des femmes étrangères, et il y en avait parmi eux  
dont les femmes avaient eu des enfants.